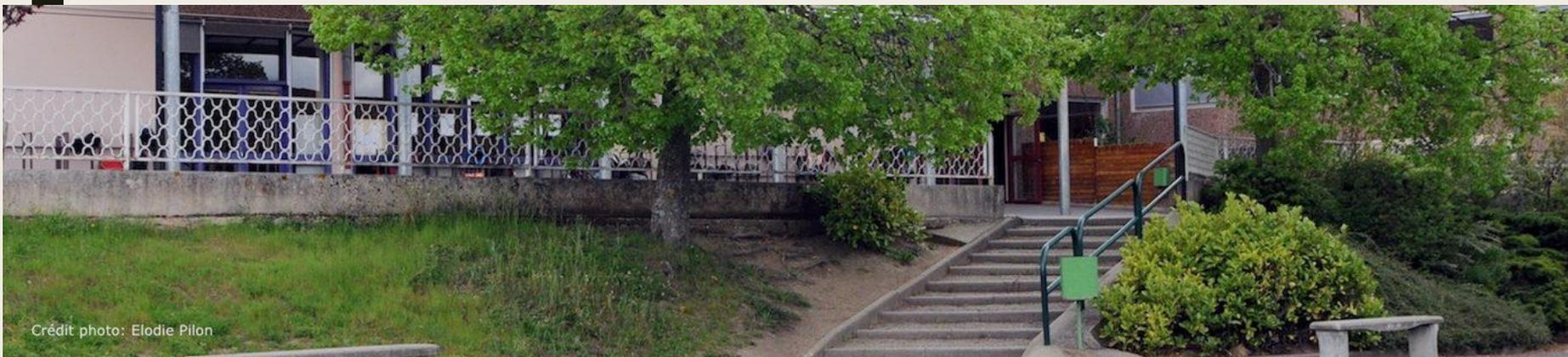


Réunion parents d'élèves – Rentrée 2018

Jeudi 27 septembre 2018

Bienvenue !



Niveau 3^{ème}

- Bienvenue à tous les parents d'élèves
- Présentation du collège et du lycée
- Réunion plénière
- 18h30 : accueil des parents d'élèves par les équipes pédagogiques

Présentation des équipes de direction, d'intendance et d'éducation

- **Proviseur** : Gérard HEINZ
- **Proviseure adjointe** : Emmanuel MILLET
- **Gestionnaire** : Catherine SAUTET
- **CPE** : Sandra DURRIS

Présentation de l'équipe médico-sociale

- **Infirmières scolaires** : Lise MANGANELLI et Annick AULAGNIER
- **Assistante sociale scolaire** : Clarisse GALABOURDA
- **Psychologue Education nationale** : Maryline ROBERT (CIO de Montbrison)
- **Référente PAP** : Sandra DURRIS

Les enseignements

- **En classe de 3^{ème}, un tronc d'enseignements communs :**
 - *Français, Mathématiques, Histoire-Géographie, EMC, LV1 et LV2, Physique-Chimie, SVT, Technologie, EPS, Arts plastiques, Education musicale pour **un total de 26 heures par semaine***
- **Accompagnement personnalisé, 2 heures par semaine, en français, mathématiques et anglais sur des modalités de dédoublement (les horaires sont compris dans les 26 heures).**
- **TOTAL OBLIGATOIRE : 26 heures par semaine**
- **Enseignement facultatif possible, 3 heures par semaine :**
 - *Latin et/ou Grec, Chorale*

La politique d'orientation au Collège Jacques Brel

- Suivi assuré par le Professeur principal
- Appui technique de la Psy-EN (Conseillère d'orientation)
- Coordination assuré par le Principal ou le Principal adjoint
- **Entretien d'orientation concerté organisé au mois de janvier/février pour tous les élèves de 3^{ème} en présence des parents.**

Les professeurs principaux de 3^{ème}

<i>Classe</i>	<i>CPE</i>	<i>PP</i>	<i>Suivi chef d'étab.</i>
3A	Mme DURRIS	Mme BASSET-RONZIER	M. MILLET
3B	Mme DURRIS	M. DESTOMBE	M. MILLET
3C	Mme DURRIS	Mme LEVEQUE	M. MILLET
3D	Mme DURRIS	M. INVERNIZZI	M. HEINZ
3E	Mme DURRIS	Mme PLANTEVIN	M. HEINZ



La Réforme du Lycée général et du Baccalauréat

Quels sont les élèves concernés par la réforme ?

- La réforme concerne **les élèves qui entrent en 2^{de} générale et technologique en septembre 2018.**
- La première session du nouveau baccalauréat général et technologique a lieu en 2021. Le contrôle continu et les épreuves anticipées commenceront dès la classe de 1^{re}, en 2019-2020.

LE NOUVEAU BACCALAUREAT

Pour simplifier une organisation trop compliquée (*auparavant : entre 12 et 16 épreuves selon le parcours des élèves*)

En fin de 1^{re} : une épreuve anticipée de français (écrit et oral)

En terminale : quatre épreuves (deux épreuves écrites dans les enseignements de spécialité, une épreuve écrite de philosophie, et une épreuve d'oral terminal)

L'organisation des épreuves va moins perturber le fonctionnement des lycées. Les élèves de seconde pourront ainsi travailler jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Pour valoriser le travail et la progression des lycéens

Le nouveau baccalauréat comprendra une part de contrôle continu, qui valorise le travail des élèves tout au long des classes de première et de terminale,

LE NOUVEAU BACCALAURÉAT

Pour mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation

Un temps dédié à l'orientation en 2^{de}, en 1^{re} et en terminale

Deux professeurs principaux en terminale

La suppression des filières et un même diplôme pour tous, avec des enseignements communs, des enseignements de spécialité et la possibilité de choisir des enseignements optionnels

Pour servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur

Les lycéens bénéficient d'enseignements communs à tous, qui garantissent l'acquisition des savoirs fondamentaux et favorisent la réussite de chacun.

Les lycéens choisissent des enseignements de spécialité pour approfondir leurs connaissances et affiner leur projet dans leurs domaines de prédilection.

LE NOUVEAU BACCALAURÉAT

CONTRÔLE CONTINU

40%
de la note
finale

60%
de la note
finale

ÉPREUVES FINALES



10% de la note finale :
bulletins scolaires
de première et de terminale



30% de la note finale :
épreuves communes
2 séries en première
1 série en terminale



1 épreuve anticipée
en première
Français écrit et oral



4 épreuves finales
en terminale
Enseignements de spécialité (2)
Philosophie
Oral final

La 1^{ère} et la Terminale en voie générale

Les nouveautés à partir de 2019/2020

Des enseignements communs à tous les élèves :

Français (en première seulement) : 4 h

Philosophie (en terminale seulement) : 4 h

Histoire géographie : 3 h

Langue vivante A et langue vivante B : 4h30

Enseignement scientifique : 2 h

Education physique et sportive : 2 h

Enseignement moral et civique : 18 heures annuelles

Les enseignements de spécialité en 1^{ère} et en Terminale générale

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première
Deux enseignements possibles en terminale
- > Libre choix
- > Durée **3 h**

Dès la première :

En terminale uniquement :



Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités		Au choix 2 spécialités	
	Première	Terminale	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h		
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h		
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h		
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h		
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h		
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h		
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h		
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h		
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h		
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h		
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h**		
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h		
	12 h	12 h		

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

Les enseignements de spécialité en 1^{ère} et en Terminale techno

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

> Au choix en fonction de la série

Enseignements de spécialité

3 spécialités Première

STMG
Sciences et technologies du management et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

ST2S
Sciences et technologies de la santé et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

STHR
Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

STI2D
Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

TMD
Techniques de la musique et de la danse

- option instrument
- option danse

STL
Sciences et technologies de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

STD2A
Sciences et technologies du design et des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

2 spécialités Terminale

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

- option instrument
- option danse

(Rénovation en cours)

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

(Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)

En 2^{nde} : LES CHOIX DE PARCOURS

Au début du 2^{ème} semestre : les souhaits d'enseignements de spécialité

Les élèves visant la voie générale expriment leurs souhaits d'enseignements de spécialité.

Les élèves visant la voie technologique expriment leurs souhaits de série.

Le conseil de classe du 1^{er} semestre émet des recommandations d'orientation.

Au milieu du 2^{ème} semestre : les choix d'orientation

Les élèves visant la voie générale finalisent leurs choix d'enseignements de spécialité pour la classe de 1^{re}.

Les élèves visant la voie technologique expriment leur choix de série pour l'année de 1^{re}.

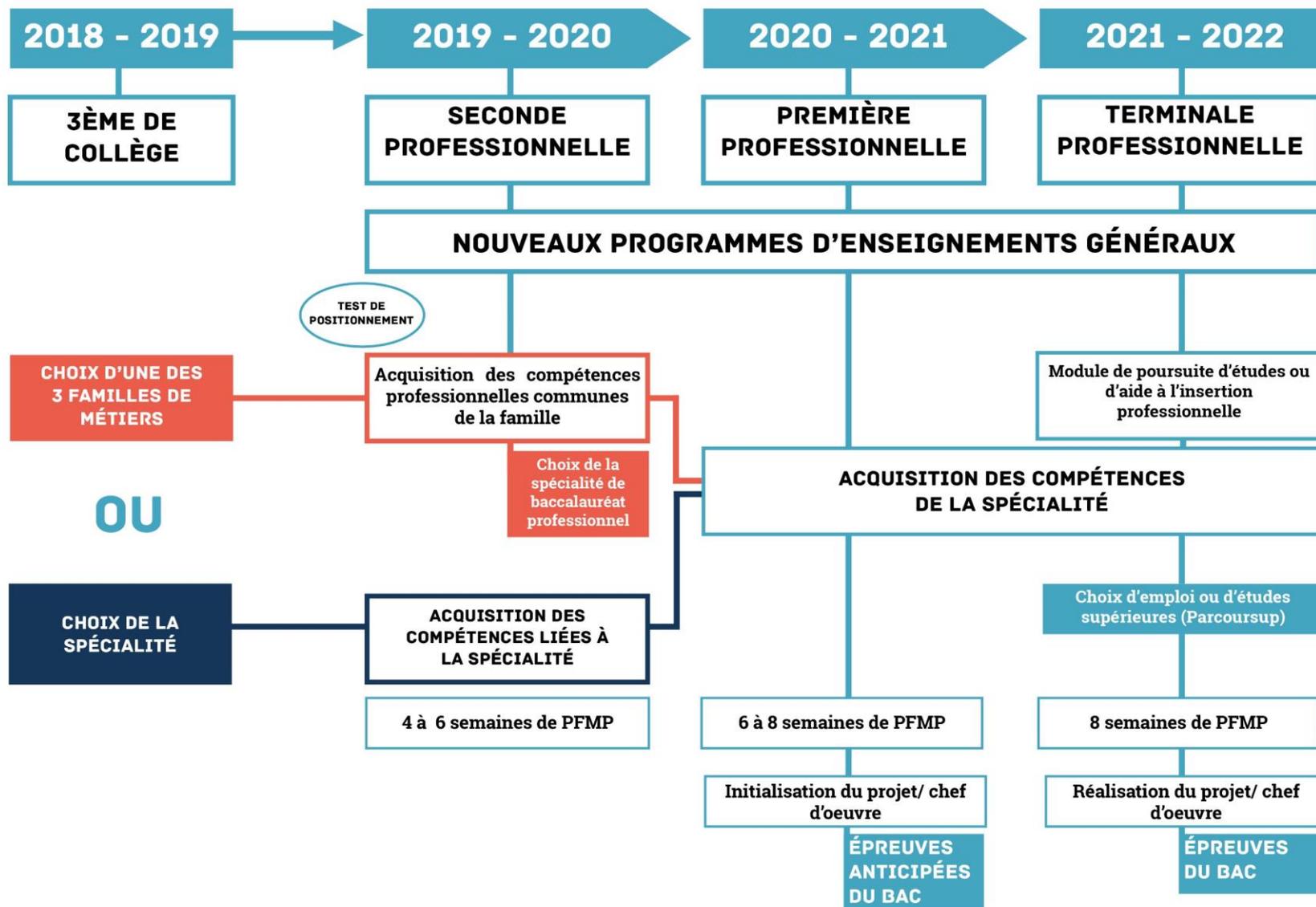


La Réforme de la voie professionnelle

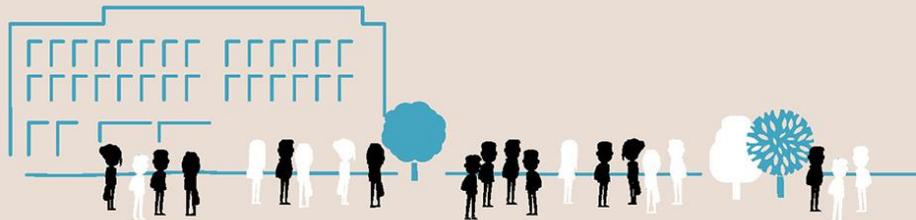
Rentrée 2019, des parcours plus personnalisés

- Les tests de positionnement à l'entrée au lycée sont étendus aux élèves de CAP
- Le CAP pourra être préparé en 1, 2 ou 3 ans en fonction des profils des élèves
- Un horaire élève unique, avec des enseignements généraux rénovés et des modalités pédagogiques innovantes
- Un baccalauréat professionnel plus progressif et plus lisible :
 - *seconde professionnelle par familles de métiers regroupant des compétences professionnelles communes à plusieurs (2 à 6) spécialités de baccalauréat ; choix de la spécialité à l'issue de l'année de seconde*
 - *terminale professionnelle, selon le projet de l'élève : module d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat ou module de poursuite d'études*
- Un accompagnement tout au long du cursus pour bien préparer les choix d'avenir
- L'apprentissage dans tous les lycées professionnels : proposer une diversité de parcours (*scolaire, apprentissage, mixte*) aux élèves et sécuriser les transitions entre les deux modalités de formation

PARCOURS D'UN ÉLÈVE ENTRANT EN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL EN 2019

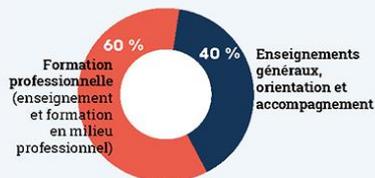


LES NOUVEAUX PARCOURS DE PAULINE ET NOAH EN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL



EN SECONDE

EMPLOI DU TEMPS COMMUN



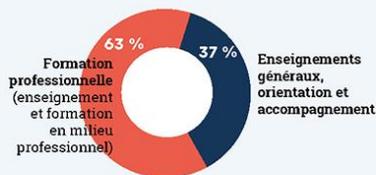
FAMILLE DE LA CONSTRUCTION DURABLE, DES BÂTIMENTS ET DES TRAVAUX PUBLICS



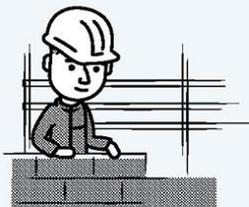
- EN DÉBUT D'ANNÉE, ILS PASSENT UN TEST DE POSITIONNEMENT
- EN FIN D'ANNÉE, CHACUN CHOISIT SA SPÉCIALITÉ DE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

EN PREMIÈRE

EMPLOI DU TEMPS DE NOAH



- DE SON CÔTÉ, NOAH SE SPÉCIALISE EN ORGANISATION ET RÉALISATION GROS ŒUVRE



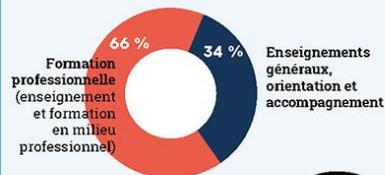
- PAULINE CHOISIT LA SPÉCIALITÉ INTERVENTION SUR PATRIMOINE BÂTI OPTION CHARPENTE



Elle décide de poursuivre sa formation en apprentissage.

EN TERMINALE

EMPLOI DU TEMPS DE NOAH



- NOAH POURSUIT EN VOIE SCOLAIRE

Il passe 8 semaines en milieu professionnel
Il opte pour le module insertion professionnelle et entrepreneuriat



- PAULINE POURSUIT SA FORMATION EN APPRENTISSAGE

Elle alterne des semaines de formation dans son lycée et des semaines chez son employeur



ET APRÈS

INSERTION PROFESSIONNELLE



- NOAH PRÉFÈRE L'INSERTION PROFESSIONNELLE IMMÉDIATE



BTS

- PAULINE CHOISIT DE POURSUIVRE SON PARCOURS EN APPRENTISSAGE EN BTS SYSTÈME CONSTRUCTIFS BOIS ET HABITAT



La participation des parents aux différentes instances du collège

Les différentes instances du collège

- **Le conseil d'administration** intervient dans l'organisation matérielle et pédagogique du collège. Il approuve les projets pédagogiques, les voyages et sorties scolaires, le budget, le compte financier, le projet d'établissement, le contrat d'objectifs. ***Les parents occupent 6 sièges sur un total de 24.***
- **Le conseil de discipline** est réuni lorsqu'un élève a commis une infraction suffisamment grave au règlement intérieur. Il peut prononcer une exclusion définitive de l'établissement. ***Les parents occupent 3 sièges sur un total de 14.***
- **La commission permanente** prépare les travaux du conseil d'administration.
- **Le conseil de classe** se réunit à chaque semestre et étudie l'évolution des résultats des élèves. Les parents y siègent statutairement.

Les élections au Conseil d'Administration

Les élections des représentants des parents d'élèves se dérouleront :

vendredi 12 octobre 2018

entre 8h et 12h

*Les parents pourront voter aussi par
correspondance*

entre le 8 et le 12 octobre.

Si vous souhaitez participer au fonctionnement de la FCPE

- Liste FCPE : **Monsieur Pascal BERNARD**, parent d'élève du lycée des Horizons et président de la section locale de la FCPE de Chazelles-sur-Lyon peut être contacté : horizonfcpe@gmail.com
- Les parents qui souhaitent être candidats et constituer une liste en informent M. HEINZ, proviseur, **au plus tard le vendredi 28 septembre.**
- Des réunions de concertation sont organisées régulièrement tout au long de l'année entre le bureau de la FCPE et l'équipe de direction du Collège Jacques Brel et du Lycée des Horizons.

Les infos matérielles

■ Un chantier terminé

- *Sécurisation des abords du lycée – Mise en service courant septembre 2018*

■ Un chantier en cours

- *Agrandissement du restaurant scolaire – d'Avril 2018 jusqu'à Mai 2019*

Restauration scolaire

- **Facilité reconduite pour le paiement de la DP:**
 - *Prélèvement automatique conseillé*
- Protocole de prise en charge des repas pour les élèves allergiques : dispositif reconduit cette année. Merci de signaler votre volonté d'en bénéficier auprès de Mme MANGANELLI ou Mme AULAGNIER, Infirmières scolaires, et de Mme SAUTET, Gestionnaire

L'espace numérique de travail

- **ENT Collège Jacques Brel « CyberCollège »:**
 - <http://http://jacques-brel.cybercolleges42.fr/>
Vous y trouverez un fil d'actualité régulier, et un accès à **PRONOTE**, pour suivre les résultats et l'assiduité de votre enfant.
- A compter de cette rentrée 2018, il n'y aura quasiment plus aucune diffusion d'informations par papier, l'ENT sera le canal de communication prioritaire.

Répartition des équipes pédagogiques dans les salles de classe :

Classe	Salle
3 ^{ème} A	1
3 ^{ème} B	2
3 ^{ème} C	3
3 ^{ème} D	4
3 ^{ème} E	9

**Merci de votre attention
et
bonne soirée à toutes et tous !**